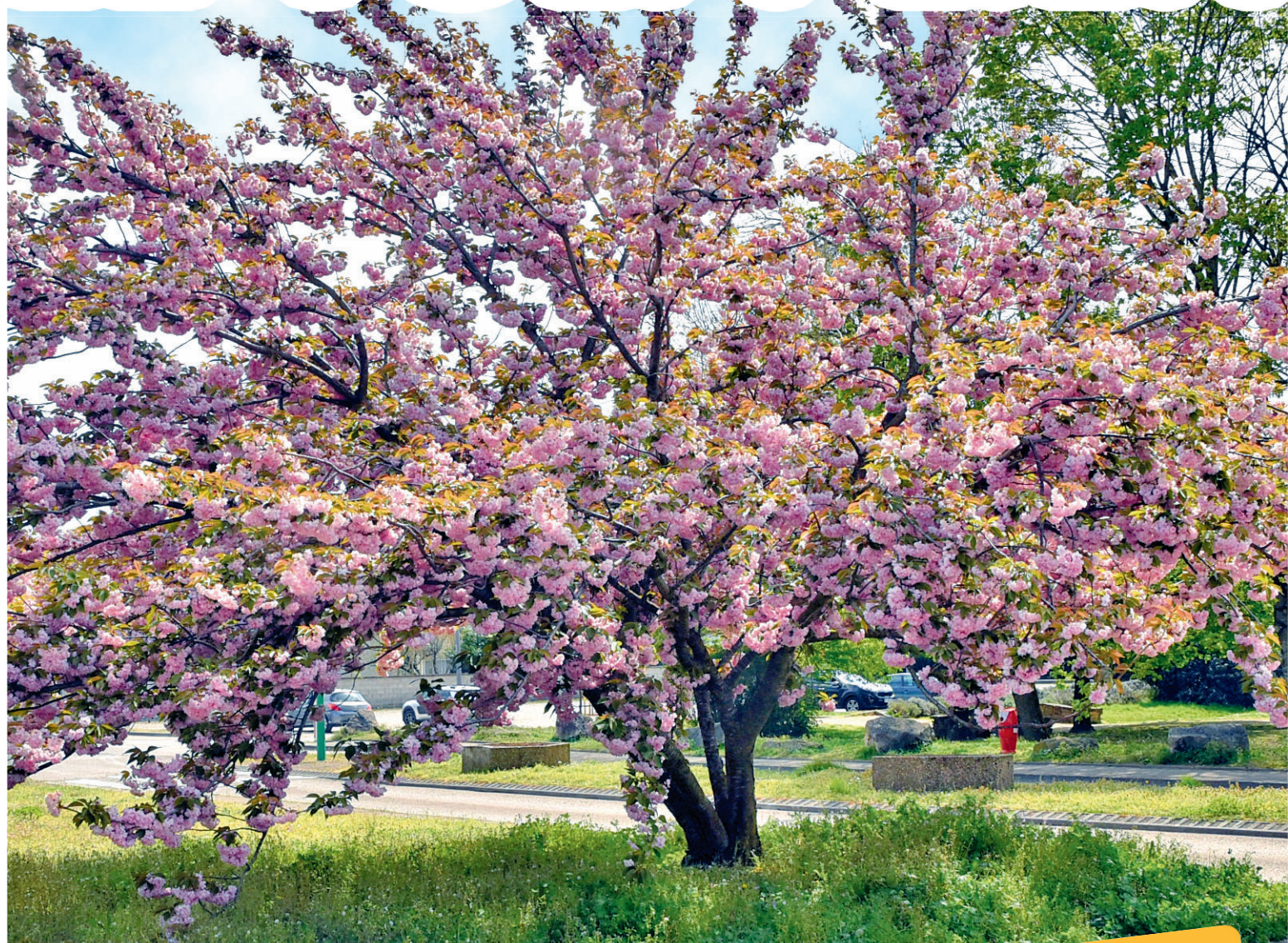
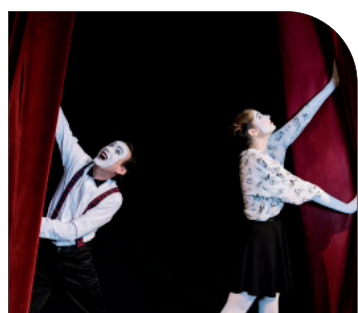


LE VERPILLI-LIEN



Label 2^{ème} Fleur



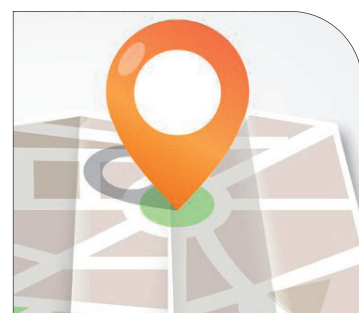
**NOUVELLE
CLASSE THÉÂTRE**



**REPAS DE
PRINTEMPS**



FÊTE DE L'ÉTÉ



L'ADRESSAGE



Ville de
La Verpillière

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place du Docteur Ogier - 04 74 94 00 03

@ : accueil@laverpilliere.fr

www.laverpilliere.fr

Du lundi au vendredi

08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Fermé le samedi

ÉCOLE DE LA MUSIQUE

MUNICIPALE

Place Joseph Serlin - 04 26 38 40 11

@ : ecoledemusique@laverpilliere.fr

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

Av du Général de Gaulle - 04 26 38 40 20

@ : centresocial@laverpilliere.fr

lundi, mardi, jeudi,

08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

mercredi

08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18 h00

vendredi

08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

SOCIALE

Av du Général de Gaulle - 04 26 38 40 10

@ : ccas.logement@laverpilliere.eu

PÔLE ENFANCE

Place du Docteur Ogier - 04 74 94 00 03

@ : amandine.petitgas@laverpilliere.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 74 94 00 03

@ : servicestechmiques@laverpilliere.fr

SERVICE URBANISME

04 74 94 00 03

@ : urbanisme@laverpilliere.fr

POLICE MUNICIPALE

155 rue Maurice Ancel

☎ 06 68 99 03 70

@ laetitia.faure@laverpilliere.fr

DÉCHETTERIE

10 Av du Lémand 38090 Villefontaine

Horaires :

lundi 13:00–19:00

mardi 13:00–19:00

mercredi 08:00–19:00

jeudi 13:00–19:00

vendredi 08:00–19:00

samedi 09:00–19:00

dimanche Fermé

☎ 04 78 40 03 30

3

Édito

4

Classe
Théâtre

6

2^{ème}
Fleur

10

Anniversaire
Jumelage



13

Adressage

14

Bourse aux
permis

17

Commerçants

18

Piscine
Gallois

20

Commission
Patrimoine

21

Droit
d'expression

22

Retour
en Images

Chères Vulpilliennes, chers Vulpilliens,

Le printemps arrive enfin, nous sortons petit à petit de la pandémie. Le budget a été voté, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux comme je m'étais engagé à le faire.

Nous poursuivons notre action pour les Vulpilliens, de nombreux projets sont en cours tels que la reconstruction durable des vestiaires des Loipes qui devrait se terminer pour le début de l'été. À l'automne, seront également lancés les premiers travaux pour la Maison de Santé qui est, je le sais, très attendue. Également, le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) du centre-ville a été renouvelé et maintenant, deux SAIP avertissent la population en cas de risque majeur.

Au niveau des écoles, dans quelques semaines nous allons lancer l'appel d'offres pour l'agrandissement de l'école Jean-Jaurès, de nouvelles classes seront construites ainsi qu'une cantine. Pour l'école Jean Moulin, nous poursuivons le plan école qui a été signé et qui verra l'agrandissement de la cour d'école et l'amélioration énergétique des bâtiments.

Il y a également : la révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec la rénovation du terrain sportif au complexe des Loipes : Réfection complète du terrain synthétique, des tennis et mise aux normes de l'éclairage avec des lampes LED qui permettront de nombreuses économies d'énergie et une action concrète sur les objectifs de développement durable (ODD).

En outre, au niveau de l'environnement, il y aura la création d'un sentier pédagogique dans les marais qui partira du Danet. Dans cette zone, des barrières interdisant la circulation ont été installées afin de protéger l'environnement et éviter les dépôts sauvages. Grâce à des caméras itinérantes, plusieurs infractions ont été relevées.

Nous poursuivons, avec la CAPI, l'aménagement des réseaux pour éviter les inondations de maisons, des bassins de rétention ont déjà été construits sur Saint Quentin Fallavier afin de réduire l'arrivée d'eau sur la commune lors de forts orages et d'autres projets sont également à l'étude pour augmenter le débit sous l'autoroute.

Vous avez certainement entendu parler de la récompense pour la commune : la deuxième fleur ! Nous organiserons d'ici cet automne une conférence publique avec la présence d'un écologue et d'associations environnementales pour conseiller les habitants sur les plantations.

La ville se transforme et de nouveaux habitants s'ins-

tallent régulièrement, ce qui montre l'attractivité de la commune et de ses commerces. D'ailleurs, plusieurs commerçants vont bientôt ouvrir leurs portes dans le centre-ville et sur l'axe principal.

Au niveau du Centre Social, de nombreux projets se mettent en place grâce à l'arrivée du nouveau Directeur. L'École de Musique Municipale, la saison culturelle, les différentes animations prévues jusqu'à cet été permettront à tous les habitants de passer d'agréables moments. Le centre de loisirs proposera également de nombreuses activités qui raviront petits et grands. La création d'un Conseil des Aînés est actuellement à l'étude. Pour la rentrée, nous mettrons en place un Conseil des Enfants avec l'aide des enseignants.

Une de nos préoccupations premières : la sécurité. Nous poursuivons donc notre collaboration avec la Gendarmerie. Une étude sur l'augmentation du nombre de Policiers Municipale est lancée ainsi que sur le plan de circulation et de stationnement dans notre Ville avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie, grâce notamment à la réduction des nuisances sonores de circulation.

Création d'un sentier pédagogique

Je tenais à remercier les nombreux habitants qui ont donné généreusement pour nos amis Ukrainiens. Les guerres n'ont pas de frontières et nous poursuivons, dans la mesure du possible, les aides ponctuelles à d'autres hommes et femmes qui vivent

dans les pays en guerre. En ces temps incertains, la commune a accueilli plusieurs familles Ukrainiennes et nous leur souhaitons la bienvenue.

Je tenais aussi à remercier l'ensemble du personnel municipal qui jour après jour est fidèle au poste malgré ces temps difficiles. L'arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services (DGS) permettra aussi de répondre au souhait des agents de les rendre, s'il en était besoin, mieux formés à l'attente de la population.

Je n'oublie pas les associations et tous les bénévoles sportifs, culturels, qui apportent à notre population de nombreuses activités.

Dans quelques jours, le second tour de l'élection Présidentielle aura lieu et il est important que chacun s'exprime. Votez ! N'oubliez pas que c'est un privilège, un droit chèrement acquis.



PATRICK MARGIER
Maire de La Verpillière

Le Maire Patrick MARGIER

Bienvenue à Salim Béjaoui

La collectivité accueillait, le 1^{er} avril 2022, son nouveau Directeur Général des Services (DGS).

Un changement important à la tête de la Ville qui voit l'arrivée d'un professionnel spécialisé dans le droit public, domaine dans lequel il a exercé dans plusieurs collectivités de strates différentes avant de prendre les fonctions de DGS à Beaurepaire (38).



Nouveau Directeur Général des Services

Originaire du territoire, Salim BÉJAOUÏ a été séduit par le projet porté par toute l'équipe municipale aux côtés de laquelle il œuvre désormais au bénéfice des Vulpilliennes et Vulpilliens.

Le rôle du Directeur Général des Services comprend plusieurs missions, mais la principale est de gérer l'ensemble des services de la ville et de faire le lien avec le Maire et les élus en veillant à l'application des décisions prises.

Bienvenue à Laetitia Chignier

Laetitia CHIGNIER, « Titulaire d'un diplôme d'état d'Assistante de service social », a accompagné jusqu'à présent des familles au sein de différentes structures sociales et médico-sociales.



Nouvelle Référente Familles/Adultes

Elle a travaillé douze années dans un service d'accueil familial à Lyon et dans le Nord-Isère, puis plus récemment auprès de familles en demande de soutien éducatif.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir qu'elle rejoint la commune en tant que Référente Familles/Adultes au sein du Centre Social afin d'être au plus près de l'ensemble des enfants, parents, et adultes Vulpilliens. »

Conseil Municipal des Jeunes



Faire participer les jeunes au développement de leur commune, leur donner la possibilité de s'exprimer et de se confronter aux difficultés techniques et humaines sur des actions publiques, leur permettre de construire leur citoyenneté... autant d'objectifs auxquels répond l'installation d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Retardé par la crise sanitaire, ce dernier va enfin pouvoir être relancé.

Représentant les jeunes vulpilliens, le CMJ

fait des propositions sur divers aspects de la vie de la commune (solidarité, cadre de vie et environnement, festivités, activités sportives...) et participe ainsi à la concrétisation de projets. Véritable espace de dialogue, permettant à chacune et chacun, dans un cadre collectif, de débattre de sujets les concernant, il contribue à l'apprentissage de la vie citoyenne. Ce mandat est une occasion unique de s'engager et d'être acteur pour sa commune en bénéficiant d'une expérience enrichissante.

Élus pour un mandat de deux ans, les futurs candidats au CMJ devront habiter La Verpillière et être en classe de CM1, CM2 ou 6^{ème}. Les prochaines étapes pour le lancement de ce projet sont le passage en Conseil Municipal et la prise de contact avec les établissements scolaires pour l'organisation de la campagne électorale et des futures élections. Avec, nous en sommes convaincus, de nombreux candidats très motivés !

École de Musique Municipale



PLEIN FEU SUR LE THÉÂTRE

En prévision de l'ouverture d'une classe théâtre à la rentrée scolaire 2022/2023, l'École de Musique Municipale organise un stage de découverte et pratique du théâtre mené par Laurianne Aguilera, Comédienne et Metteur en scène.

• Samedi 14 mai :

Maison de la Musique
place Joseph Serlin

Horaires :

10h30-12h00 : Enfants de 8 à 11 ans

14h00 à 16h00 : Enfants de 12 à 14 ans

16h00 à 18h00 : Adultes

Agenda Musical à venir

• Mercredi 8 juin et Samedi 11 juin :

Portes Ouvertes

L'École ouvre donc ses portes à tous, pour des découvertes artistiques... Assistez à un cours de guitare, de saxophone, découvrir des instruments séduisants mais moins connus comme le

trombone, l'Euphonium, assistez à une répétition d'orchestre, un cours de Formation Musicale.

• **Mercredi 8 juin** à 19h00 salle des fêtes : spectacle Atelier Théâtre

• **Vendredi 10 juin** à 20h30 salle des fêtes : Concert de l'Ensemble COPLAS (ensemble de guitares)

• **Jeudi 16 juin** à 19h00 : Jazz sous la halle Atelier jazz et Djoukil Orchestra dans le cadre de la saison culturelle

• **Du lundi 20 au Jeudi 23 juin** : Festival des Semaines de Musique d'Ensemble : Maison de la Musique et place Joseph Serlin

• **A partir du lundi 13 juin** : Inscriptions pour la rentrée 2022/2023.

Renseignements et réservations :

Maison de la Musique
Place Joseph Serlin
38290 La Verpillière

☎ : 04 26 38 40 11

✉ : ecoledemusique@laverpilliere.fr

Les Sénateurs à la rencontre des élus



Frédérique PUISSAT & Michel SAVIN, Sénateurs de l'Isère, « un très grand merci à Patrick Margier, Maire de La Verpillière, et ses élus, pour leur accueil ». L'occasion d'évoquer le développement de La Verpillière et de la CAPI.

Permanence du Maire sur rendez-vous

La permanence du Maire évolue !

Tous les vendredis de 15h00 à 17h30, Monsieur Le Maire vous reçoit dorénavant uniquement sur rendez-vous.

Contactez le : 04 74 94 00 03

ou par mail : accueil@laverpilliere.fr.

Expliquez la raison de votre venue et votre rdv sera pris pour le vendredi qui suit (selon créneaux disponibles).

N'hésitez pas !

Nouveau véhicule



La Ville continue le renouvellement de sa flotte de véhicules, avec l'acquisition d'un camion benne, pour la voirie, adapté aux besoins de notre commune.

Le iVulpi-lien

Vous désirez recevoir des informations de manière hebdomadaire sur la vie de votre commune via la newsletter :

Inscrivez-vous en allant sur le site

www.laverpilliere.fr et remplissez le questionnaire destiné à cet effet, ou envoyez un email à :

communication@laverpilliere.eu



Ludovic LEGRAIN
Adjoint à
l'Environnement &
Qualité de Vie



Geneviève PORTRON
Conseillère Municipale
déléguée
au Fleurissement



Label Villes & Villages Fleuris : La 2^{ème} fleur pour La Verpillière !



**Retour en images de la remise de
la 2^{ème} Fleur à l'Hôtel de Région à Lyon
le mardi 29 mars.**

« **Mardi 29 mars 2022**, Monsieur le Maire, Patrick Margier, accompagnés de Ludovic LEGRAIN Adjoint Environnement et Qualité de vie, Geneviève PORTRON Conseillère Municipale au Fleurissement, Mustapha KHEDACHE Responsable des espaces verts, Marcelle VIVENT Adjointe, Patrice CAILLARD de la Communication ainsi que Chantal GUERRIER Pépiniériste, se sont rendus à l'Hôtel de Région à Lyon pour la traditionnelle cérémonie de remise du diplôme à l'obtention de la 2^{ème} fleur au Label Villes et Villages Fleuris.

La municipalité accompagnée depuis plusieurs années par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement et avec la collaboration des services techniques représenté par Fabien BICHET son Directeur ont mis en œuvre différentes actions environnementales afin de respecter les critères d'attribution de la 2^{ème} fleur.

L'obtention de ce label s'appuie sur la décision du jury régional venu à la découverte de notre commune.

Son évaluation basée sur une grille de cri-

tères très précis, s'est portée sur la présentation d'un dossier de candidature par la commune et une visite sur le terrain.

Obtenir ce label sera pour la ville de La Verpillière un atout indéniable, participant à l'image de la commune et à son attractivité. Il est aussi la reconnaissance du travail mené par la municipalité en faveur de son cadre de vie et du développement durable.»

Ludovic LEGRAIN

Résultats du concours des illuminations 2021

Le concours des illuminations 2021 a remporté un grand succès, de nombreux Verpilliens ont participé à notre dernière édition. Le jury composé des membres de la commission qualité de vie a pris un grand plaisir à découvrir l'ensemble des réalisations.

La remise des prix a eu lieu le **vendredi 4 mars** salle de l'Orangerie. Nous remercions notre partenaire CITYLUM pour l'ensemble des lots offerts.



Dans la catégorie des Commerces les 3 premiers lauréats sont :

- 1^{er} : Aux six nénuphars
- 2^{ème} : Phil & Mod
- 3^{ème} : L'coiff

Dans la catégorie Balcons, les 3 premiers lauréats sont :

- 1^{er} : Jean-Christophe CHOLLIER
- 2^{ème} : Robert PLANET, Gilbert BOROT,
Edith GIRERD-CHANEL
- 3^{ème} : Josette GOUBET

Dans la catégorie Maisons, les 3 premiers lauréats sont :

- 1^{er} : Frédéric THOMASSIER
- 2^{ème} : Marunke NARAT LOPEZ
Sylvie BRETON CORREIA
- 3^{ème} : Félix GIAMBERARDINO,
Raymond LARDIERE, Eric VERNICE

Inscrivez-vous !

24
Juin

Prochain Concours Communal des Maisons et Balcons fleuris

La commune encourage les initiatives de fleurissement. Que vous résidiez dans une maison ou dans un appartement avec balcon, le Concours Communal vous est ouvert. Inscrivez-vous !

Complétez le bulletin de participation

ci-dessous et retournez le en Mairie ou remplissez le formulaire en ligne sur le site internet de la ville : www.laverpilliere.fr

Vous avez jusqu'au **24 juin** pour déposer votre candidature. Ce sera ensuite au jury de délibérer.

Les critères de jugement sont : participer à l'amélioration du cadre de vie, diversité des végétaux, utilisation de vivaces locales (plutôt que des fleurs annuelles), paillage et compost, composition avec le terrain et les éléments paysagers (troncs, rochers, etc).

BULLETIN DE PARTICIPATION



- ▶ Madame, Monsieur :
- ▶ Adresse précise :
- ▶ N° pavillon/bâtiment :
- ▶ Étage :
- ▶ Téléphone :
- ▶ Précisions éventuelles pour le repérage de votre maison ou appartement :
- ▶ Quartier :

Catégorie :

- Maison avec jardin très visible de la rue
- Balcons, fenêtres ou terrasses visibles de la rue

Coupon à retourner **avant le 24 juin par courrier à :**

Mairie de La Verpillière - Place du Dr Ogier - 38290 La Verpillière - Renseignements : ☎ 04 74 94 00 03



7^{ème} édition « Un bol d'air dans les marais »



Vendredi 4 Mars 2022 : collège Sainte-Marie



Vendredi 11 Mars 2022 : collège Anne Frank

Rétrospective en images de la découverte de notre biodiversité à travers la présentation de la ferme de Serge BOUVIER et promenade dans les marais avec Maxime VAUDAIN Gard de chasse de notre commune.

Remerciements à l'ensemble des professeurs des collèges Sainte Marie et Anne Frank pour leur collaboration.

Avis de recherche chauves-souris !

Les chauves-souris sont des animaux discrets et difficiles à observer, qui occupent fréquemment les caves, les combles, les greniers, les vieilles granges ou encore les cavités souterraines. Capables de se glisser dans de minuscules fissures, il n'est pas toujours évident de détecter leur présence. Néanmoins, plusieurs indices (cris, guano, traces d'urine,...) peuvent constituer de bons indices.



Afin d'améliorer nos connaissances sur la répartition de ces espèces, aujourd'hui largement menacées, l'association APIE effectue un recensement des sites favorables pour leur hibernation et/ou leur reproduction sur la commune de La Verpillière.

Les dérangements réguliers, surtout en période hivernale, peuvent leur être fatals. Alors aidez-nous à les protéger en nous signalant leur présence !

À titre d'information la chauve-souris serait une alternative intéressante pour les moustiques puisque, selon des études menées en laboratoire, la bête pourrait en engloûtir 600 moustiques par heure !

Si vous avez des informations à nous communiquer ou que vous souhaitez plus de renseignements ou des conseils, n'hésitez pas à nous contacter au **04 74 95 71 21** ou par mail à l'adresse : **contact@apie-asso.net**

Merci pour votre participation !

Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)

Eid-Rhône alpes

Entente Interdépartementale
Rhône-Alpes pour la Démoustication

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre menée par le Conseil Départemental de l'Isère sur son territoire des agents préventeurs interviendront sur la commune **du 20 juin au 26 juin**.

Comme lors de précédente campagne de prévention menée sur le territoire de La Verpillière, les agents ont pour mission de sensibiliser la population aux gestes de bonne pratique permettant de limiter la prolifération des populations de moustiques tigres au sein du tissu urbain.

Ci-contre le périmètre prévisionnel de la commune concerné par ces actions cette saison 2022.



Préparons l'été ! Bruits de voisinage

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble !



Faisons-en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques, provoqués par :

- Les individus (cris, déplacements, comportements désinvoltes, jeux d'enfants bruyants, etc).
- Les objets (outils de bricolage, travaux de jardinage, instruments de musique, pompes à chaleur, etc).
- Les animaux dont le maître est le seul responsable.

Bricolage – Jardinage

L'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée :

- > du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- > les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- > les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

- Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.

Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la santé publique
- Code général des collectivités territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Implantation de nouveaux points d'apport volontaire avec le SMND

Notre commune est suffisamment dotée dans le cadre de l'extension des consignes de tri en points d'apport volontaire verre et conformément aux préconisations de l'éco-organisme CITEO. Le SMND recense actuellement le besoin de mise en place de collecte cartons.

Cette dernière devrait se mettre en place au deuxième semestre 2022.

Nous avons souhaité implanter deux conteneurs cartons aériens (4m³) :

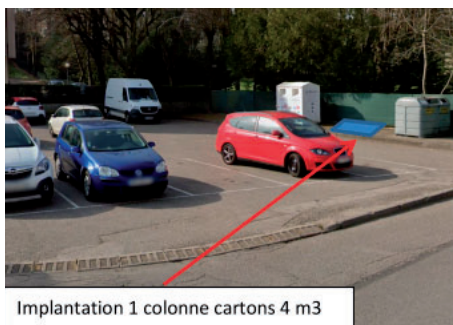
- 55 Rue Saint Cyr GIRIER
- 690 Avenue du Général de Gaulle.



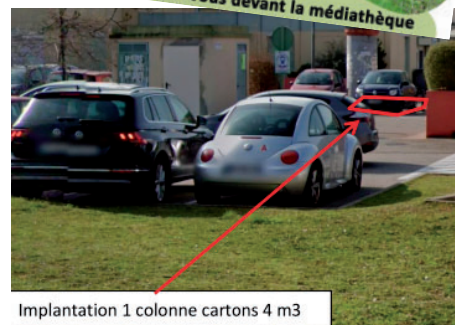
NOUVELLE DATE
le 21 mai



Container



Implantation 1 colonne cartons 4 m3



Implantation 1 colonne cartons 4 m3



Mot de l'Élue

Faire vivre notre Salle des Fêtes grâce à vos rires et vos applaudissements est notre objectif. C'est pourquoi je vous donne rendez-vous le **6 mai** prochain avec la pièce « Les Cachottiers » !

Prenez soin de vous
Carole LASSAUSAIE

Objectif rires



Je suis ravie que les spectacles proposés pour ce début de saison aient été extrêmement bien accueillis par les nombreux spectateurs. La participation de l'École de Musique Municipale, lors du concert des « SWIN GIRLS », montre la dynamique de l'établissement et de son Directeur, ainsi que la volonté communale de travailler en lien sur différents projets culturels.

Michel GUIDONI, Comédien renommé et apprécié, et qui a dernièrement foulé les planches de La Verpillière avec la pièce « Duos sur Canapé », a eu la gentillesse d'accepter d'écrire « le mot de l'artiste ».

LE MOT DE L'ARTISTE

« Moi qui adore partir en tournée, que ce soit avec mes camarades chansonniers du « Théâtre des 2 ânes » ou avec la troupe de « Duos sur canapé », j'ai été très heureux de l'accueil que nous a réservé le public de la salle des fêtes de La Verpillière où j'avais déjà eu l'occasion de me produire il y a quelques années.

J'aime les salles où les artistes sont proches des spectateurs.

Puis, c'est toujours un plaisir ensuite d'échanger avec eux autour d'un verre. Toute l'équipe technique a été formidable également. Et puis, comme il est de plus

en plus rare dans notre pays, de trouver un restaurant ouvert à 23h00 après le spectacle, je tiens à remercier ici, la direction et le personnel du restaurant « Le Gour'Mets » qui nous a reçus avec beaucoup de gentillesse et avec le sourire...

Bref, une soirée comme je les aime, avec des gens vrais, authentiques et qui manifestement, étaient très heureux d'être là.

Qu'ils sachent qu'après ces deux années très compliquées pour le monde du spectacle, nous avons également été très touchés par leur présence, leurs éclats de rire et leurs applaudissements qui nous ont fait chaud au cœur.

MERCI A TOUS !»

Anniversaire

2&3
Juil

Le jumelage avec Vérolengo sera célébré en juillet

Le jumelage avec Vérolengo avait été signé en septembre 2010, lors de la fête de la Madonina, les 2 Maires et les Présidents de jumelage ont décidé de fêter l'anniversaire des 10 ans (après le COVID) de jumelage le week-end du **2 et 3 juillet** en même temps que la fête de l'été et de la musique. Le programme de ce week-end est en cours d'élaboration et sera communiqué en temps utile.



Les rendez-vous de la saison culturelle

Prochain spectacles

LES
CACHOTTIERS



Théâtre

Vendredi
06
Mai

JAZZ SOUS LA
HALLE

Jeudi
16
Juin

Musique



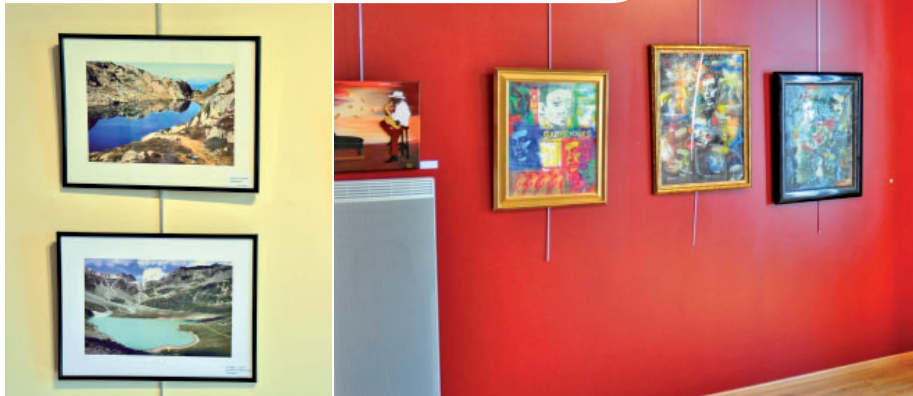
Renseignements & Billetterie

Place du Dr Ogier

☎ 04 74 94 00 03

Prochaine exposition

Les Talents Vulpilliens



11&12
juin

11&12
juin

Maison
Girier

Pour cette exposition à la Maison Girier, nous faisons appel aux artistes de La Verpillière : jeunes ou adultes, les talents vulpilliens pourront s'exprimer à travers toutes les expressions artistiques : peinture, sculpture, photos, dessins, etc...

N'hésitez pas vous inscrire !

Date limite d'inscription : fin avril
accueil@laverpilliere.fr

Inscriptions en Mairie : 04 74 94 00 03

7^{ème} Biennale du cirque CAPI, du 31 mai au 12 juin



CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Spectacle : «Origami» de la Compagnie toi d'abord

Samedi 4 juin
à 16h30
au Jardin de ville

En cas de pluie, aucun lieu de repli ne sera malheureusement possible.

Concert rock caritatif

7
Mai

La commune accueillera un concert de Rock caritatif des années 70 au profit de l'Ukraine :

Samedi 7 mai à partir de 19h30
Salle des Fêtes

Info : rotary.concertukraine@gmail.com



FÊTE DE L'ÉTÉ

SAMEDI 2 JUILLET
à partir de 21h00
au Jardin de Ville

Les 12 artistes de la troupe « **Le show Lorca** » vous proposeront un vrai spectacle de variétés françaises et internationales.

Attention : il n'y aura pas de jeux gonflables l'après-midi

ORCHESTRE

Le Show Lorca !



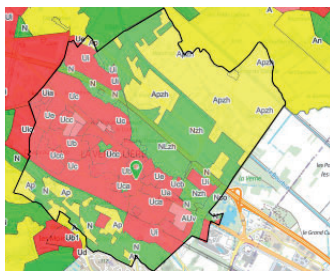
02
Juillet



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée N°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du **7 mars 2022**, le Conseil Municipal de la commune de La Verpillière a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le projet vise à adapter et préciser très ponctuellement certaines dispositions réglementaires, ainsi qu'à clarifier et préciser des principes des OAP de la Verne et Centre-Ville.



dredi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h30 et sur le site Internet de la commune www.laverpilliere.fr, dans des conditions lui permettant de formuler ses observations, à savoir :

- La mise à disposition d'un registre ;

- Les observations peuvent être également formulées par écrit sur feuille libre, en vue d'être insérée au registre, déposée ou adressée à l'Hôtel de Ville de La Verpillière ;
- Les observations peuvent être envoyées par mail à : plu@laverpilliere.fr

Le dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU est mis à disposition du public depuis le **lundi 11 avril 2022 à 08h30 jusqu'au mercredi 11 mai 2022 à 17h30** à l'Hôtel de Ville, Place Docteur Ogier, à La Verpillière (38290), aux heures d'ouverture au public soit du lundi au ven-

Les observations du public seront enregistrées et conservées en mairie. Un exemplaire de cette délibération est affiché en mairie.

Campagne d'actualisation des noms de rues et numérotation des propriétés



Une opération de recensement pour l'actualisation des noms de rues et la numérotation des propriétés est lancée.

L'opération se déroulera sur toute l'année 2022. Des agents communaux se rendront sur le terrain. Je vous remercie par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Comptant sur votre compréhension.

Patrick MARTI
Adjoint délégué à
l'Urbanisme et à
l'Aménagement du
Territoire



Travaux



Travaux de renouvellement de chaussées sur l'A43.

La société d'autoroute AREA a renouvelé les chaussées de l'A43 entre la bifurcation A43/A48 et le diffuseur n°7 de l'Isle d'Abeau depuis le 04 avril 2022.

Ces travaux ont lieu de nuit sous basculement de chaussées afin de diminuer au maximum la gêne. Toutefois lors de ces travaux, les bretelles :

Chambéry > Grenoble et **Grenoble > Lyon** de la bifurcation **A43/A48** vont être fermées ainsi que le diffuseur n°8 de Bourgoin Centre selon l'enchaînement suivant :

Du 11 au 30 avril : fermeture nocturne du diffuseur n°8 de Bourgoin Centre.

La fin des travaux est prévue pour le **22 mai 2022**.

Olivier Klein
Conseiller Municipal
délégué aux affaires
sociales et à la gestion
des risques



*Nous
voulons*

Nous souhaitons remettre le Centre Social au cœur de la ville en le redynamisant. La crise sanitaire a rompu les liens sociaux et provoqué de la précarité. Nous souhaitons aider Les Vulpilliens, Vulpilliennes dans leur insertion professionnelle et créer le lien social.

Nous souhaitons faire venir les habitants au Centre Social pour découvrir des lieux d'accueil pour la petite enfance, différents ateliers, des espaces d'échanges entre parents, des lieux de projets et enfin, nous vous aidons dans les démarches et les accès aux droits. Le Centre Social se construit ensemble.

Chantiers jeunes



Bilan des tâches effectuées des chantiers-jeunes qui se sont déroulés du **14 au 18 février** :

- Tri, nettoyage et évacuation à la déchetterie du « grenier » de la Mairie, en sous-pente ;
- Tri, nettoyage et évacuation à la déchetterie des 3 locaux sous la Facteurie ;
- Tri, nettoyage et évacuation de la Facteurie (ce qui a permis au passage de retrouver la maquette de la commune...), avec dans la foulée lavage des murs et plafonds, trous bouchés et peinture des murs ;
- Ponçage des soubassements, portes, volets et barreaux de la Maison Girier, sachant que les intempéries de cette semaine n'ont pas permis d'en effec-

tuer la peinture, qui pourra éventuellement être faite par une autre équipe de jeunes ;

La disponibilité et le professionnalisme des Services Techniques, a permis d'instaurer une dynamique positive et productive tout au long de cette semaine, permettant ainsi de donner à ces jeunes une image très positive de leur commune, ainsi que du monde du travail qu'ils découvraient avec un retour satisfait de plusieurs parents.

Des remerciements au personnel technique : Messieurs Baron, Hernandez, Gournay et Pigeon.

Rdv à Pâques pour une nouvelle équipe...

Périodes de vacances

Sorties des programmes et inscriptions Ferme Joly

PÉRIODES	SORTIES DES PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS
Vacances d'Été 2022 - Du 8 au 29 Juillet et du 22 au 31 Août - Mercredis 7-14-21-28 Septembre Et 5-12-19 Octobre 2022	Du mardi 7 juin au lundi 27 juin 2022
Vacances Toussaint 2022 Du 24 Octobre au 4 Novembre Mercredis 9-16-23-30 Novembre Et 7-14 Décembre 2022	Du mercredi 5 octobre au lundi 17 octobre 2022
Vacances de fin d'année 2022 - Du 26 Décembre 2022 au 2 Janvier 2023 - Mercredis 4-11-18-25 Janvier Et 1 ^{er} Février 2023	Du mercredi 7 décembre au lundi 19 décembre 2022

En Bref...

Nouveau moyen de paiement

Depuis mi-avril vous avez désormais la possibilité de payer vos activités par carte bleue que ce soit au guichet de l'accueil ou sur le portail famille.

Information parents 3-10 ans et 11-15 ans

Vous pouvez désormais inscrire vos enfants de 3 à 10 ans à la journée ou demi-journée pendant les vacances scolaires. Pas de changement pour les 11-15 ans, les inscriptions continuent de se faire par forfait de 3, 4 ou 5 jours.

Gala de danse

L'activité danse du Centre Social Municipal vous proposera son traditionnel Gala de danse le 14 mai au Médián, venez découvrir ces spectacles haut en couleurs et en qualité pour la plus grande joie des enfants.

Association «Vision pour l'Afrique»

Grande collecte de jouets et de vêtements pour adultes et enfants (pas de vêtement d'hiver).



A partir du 20 avril, venez déposer vos dons à l'accueil de la Mairie et au Centre Social Municipal. Vos dons seront rassemblés et envoyés dans des pays d'Afrique (Cameroun, Burkina Faso..).

Les temps d'Accueil Parents et Enfants (jusqu'à 3 ans)

Ces temps permettent aux parents et enfants, de partager leurs expériences. Ces espaces de jeux constituent des lieux privilégiés de rencontre, d'échange et d'écoute pour les parents comme pour les enfants. Les jeudis de 8h45 à 11h00 en période scolaire au Centre Social Municipal.

Jardins familiaux



Nous avons rencontré les locataires des jardins familiaux afin de relancer cette activité et d'évoquer les actions à améliorer.

Bourse aux permis

La ville de La Verpillière aide les jeunes Vulpilliens à financer leur permis de conduire. 5 jeunes pourront bénéficier d'une aide de 400 € et s'engagent en contre partie à consacrer 20 heures pour la collectivité.

Les candidats doivent :

- Habiter à La Verpillière depuis au moins 2 ans
- Etre âgés de 17 à 25 ans
- Ne pas être inscrits dans une auto-école
- Accepter l'ensemble des conditions citées dans le mode d'emploi.

Comment candidater ?

Remplissez le formulaire de candidature à retirer au Centre Social et apportez les pièces justificatives demandées **avant le 27 mai 2022**.

Une sélection en 2 étapes (sur dossier puis lors d'un entretien avec le jury) sera ensuite effectuée au regard de votre motivation personnelle et de votre volonté de vous rendre utile à la collectivité. Les résultats vous seront communiqués après les délibérations du jury.

Pour les 20 heures :

Participer à des actions de sensibilisation à la sécurité routière pour les enfants, faire du soutien scolaire, ou encore réaliser des travaux dans les espaces publics. 6 mois pour faire les 20 heures.

Les pièces à fournir :

Vous serez sélectionné en fonction de la qualité de vos réponses à ces critères :

- justifier la nécessité d'obtenir le permis de conduire ;
- justifier votre motivation à participer au projet de sensibilisation.
- votre situation (familiale, sociale, professionnelle, scolaire) ;
- les motivations pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire ;
- votre motivation à participer à un projet de sensibilisation citoyenne des habitants

Vous devrez fournir :

- une photo d'identité récente ;
- votre CV.



Ainsi que les photocopies lisibles :

- votre pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile (attestation d'assurance à votre nom) pour les deux dernières années ;
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...)
- ASSR2 ;
- attestation de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de recensement.

☎ 04 26 38 40 20

Capteurs CO2, dans les écoles et la Ferme Joly

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la recommandation par le Haut Conseil de la Santé publique et le ministère de l'éducation nationale à avoir recours aux capteurs de Co2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération nécessaire.

Ainsi, l'aide financière de l'État a permis d'installer ces équipements dans toutes les classes des écoles Jean Jaurès, Jean Moulin, ainsi que les bâtiments de la Ferme Joly.



NIVEAU 1

Doctrine d'accueil

- Cours en présentiel en école primaire
- Cours en présentiel au collège
- Cours en présentiel au lycée

Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains.
- Port du masque en intérieur pour tout le personnel ainsi que pour les élèves à compter du collège (voir paragraphe ci-dessous pour les règles applicables à compter du 14 mars 2022)
- **Limitation des regroupements importants.**
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service.

Activités physiques et sportives

- **Pas de restriction** à l'exercice des activités physiques et sportives (APS).

Depuis le 14 mars, le protocole de NIVEAU 1 s'applique dans les écoles du primaire ainsi que dans les collèges et lycées. Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, l'obligation du port du masque en intérieur est également levée pour l'ensemble du personnel ainsi que pour les collégiens et lycéens.

**Inscriptions des vacances d'été pour les 11/15 ans,
du 7 juin au 1^{er} juillet**

Accompagnement jeunes

Hor mis le travail partenarial de suivi et d'accompagnement déjà en place avec le collège Anne Frank, les jeunes Vulpilliens et leurs parents peuvent bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement dans toutes les démarches qui peuvent être problématiques (recherches de stages, formations, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, etc...) et ce auprès du service jeunesse, en après-midi, directement au Centre Social « Porte Dauphine »

☎ 04 26 38 40 20,
Resp. Djamel DJOUAHER.

Offre d'emploi

Un tableau d'affichage a été installé dans le hall du Centre Social (près du bureau du Responsable service jeunesse) afin de diffuser au plus grand nombre les offres d'emploi reçues, les formations et forums proposés par les partenaires institutionnels, et toutes autres informations susceptibles d'intéresser le public ados/jeunes adultes/adultes sur cette thématique.

☎ 04 26 38 40 20

Repas de Printemps du CCAS

22
Mai



Un moment convivial avec les aînés

Le repas de Noël ayant été annulé à la suite du COVID, exceptionnellement Monsieur le Maire et les membres du CCAS désirent créer un moment de convivialité avec vous lors du repas de Printemps qui aura lieu le :

**Dimanche 22 mai
à 12h00
Salle polyvalente
Jean Rabilloud**

Inscription obligatoire en Mairie
les 9 & 10 mai 2022
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Pour les personnes âgées de 70 ans

et plus repas offert.

- Pour les personnes âgées de 65-69 ans.

Participation de 15 € à régler à l'inscription par chèque.

Les nouveaux arrivants non inscrits sur les listes électorales doivent se signaler au CCAS.

Merci à toutes les personnes de 70 ans et plus, et à toutes les personnes en situation de handicap que nous ne connaissons pas, de se manifester auprès du CCAS au Centre Social Municipal.

☎ 04 26 38 40 10

CCAS Voyage des seniors



La commune de La Verpillière organise en partenariat avec L'ANCV, un séjour au Lavandou (VAR) pour les retraités du :

24 septembre au 1^{er} octobre

Renseignements et inscriptions ☎ 04 26 38 40 10

Marcelle VIVENT
Adjointe aux Familles
& aux Aînés



7
Mai

Sortie familles/adultes ouverte à tous



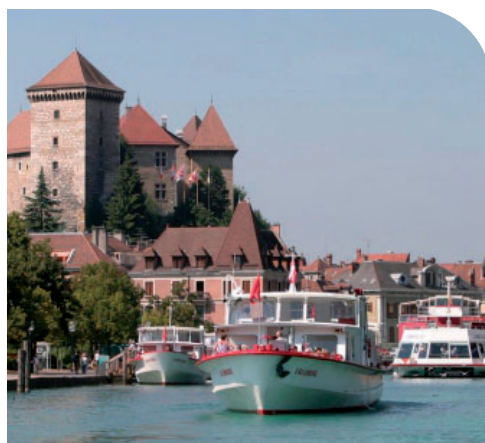
Samedi 7 mai

Au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes.
Les inscriptions au Centre Social **jusqu'au 25 avril.**

☎ 04 26 38 40 20

Sortie Lac d'Annecy

23
Juin



Le Centre Social Municipal organise une Sortie à la journée au Lac d'Annecy et une balade à l'Abbaye d'Hautecombe le :

Jeudi 23 juin

destinée à un public en situation de handicap ou de personnes isolées. Inscription auprès du CCAS au Centre Social.

☎ 04 26 38 40 10



Nouvellement élue aux commerces, foires et marchés

Autonome, j'ai pu faire preuve de mes capacités pendant 40 ans et mener à terme mes missions et mon entreprise et suis prête à m'adapter et m'investir rapidement à ce nouveau contexte pour servir et valoriser le commerce local. Avec toute ma commission et l'intérêt de la ville qui est en pleine mutation, nous travaillons au dynamisme de l'économie. Plusieurs projets sont à l'étude pour le bien-être des habitants : Halle paysanne, brasserie, annuaire du commerce...

Mot de l'Élue

Bienvenue aux nouveaux commerçants Vulpilliens



C/C CARRELAGE CONCEPT

Grand format - Façonnage - Plan Vasque

☎ 06 33 44 25 24 - carrelage-concept@hotmail.com

Publicité

La commission vous informe de la possibilité pour les commerçants, artisans, entreprises d'insérer de la publicité dans le bulletin municipal en dernière page de couverture.



Publicité

Pour les commerçants, entreprises...
Tarifs pour l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal.

Ainsi les commerçants et artisans pourront insérer des encarts publicitaires aux tarifs suivants :

la page : 800 €,
la 1/2 page : 400 €,
le 1/4 de page : 200 €,
le 1/8 de page : 100 €.

☎ 04 74 94 00 03

La CCI Nord Isère lance son «Enquête consommateur»

« Qui achète quoi, où et comment dans la région ? Plus de 900 ménages interrogés... Comportements d'achat, part du e-commerce, consommation bio, zones de chalandise... Plus de 20 000 ménages vont être sollicités dès le 18 mars dans le cadre des Enquêtes Consommateurs à l'échelle régionale, dont 900 en Nord Isère. Avec cette vaste enquête qui intervient tous les 5 ans, la CCI Nord Isère se mobilise et investit dans l'intérêt des professionnels du commerce et des services, des habitants, des élus locaux et des territoires. Objectif : dessiner le commerce de demain.

Depuis le 18 mars à mi-juillet la CCI Nord Isère lance sa grande enquête consommateurs. Elle vise à mesurer les flux de consommation et répondre à des questions simples : Qui achète, quoi, où et comment sur le territoire ?

L'objectif est d'analyser les habitudes de consommation de façon objective, fine et localisée, et ainsi apporter des informations précieuses aux commerçants et développeurs d'enseignes, et aussi aux collectivités locales pour prendre les bonnes décisions, répondre ainsi aux enjeux du commerce de demain et aux attentes des habitants du territoire.

Plus de 900 ménages vont ainsi être sollicités, soit par appel téléphonique, soit via les réseaux sociaux, pour s'exprimer dans le cadre de cette large enquête. Ces ménages sont invités à répondre favorablement à cette sollicitation ; **c'est une bonne occasion pour les consommateurs de s'exprimer et, ainsi, de guider l'aménagement des futurs équipements commerciaux.**

Deux types de questions seront abordés :

Le lieu d'achat de 45 produits de consommation courante de l'alimentaire, du non alimentaire et des services, des questions qualitatives sur les modes de transport pour réaliser ses courses, sur les achats de produits bio, en vrac ou de seconde main, sur les circuits courts, sur le recours aux services de livraison ou de réparation...

Les enquêtes permettent ainsi de mieux appréhender les différentes composantes de l'offre commerciale : dépenses commercialisables, chiffres d'affaires, profil de clientèle, part de marché produit par produit et forme de vente... d'un territoire, d'une ville, d'un quartier, d'un pôle commercial, d'une rue commerçante, d'une enseigne.»

Possibilité de répondre à l'enquête : www.ccinordisere.fr/actualite/

Sensibilisation au handicap

20 mai



Michel Amatler
Adjoint au Sport
et à la Vie Associative

Charlotte Au Sucre, CSV Foot et Les Défis d'Armand organisent le **Vendredi 20 mai à La verpillière une journée sur différents thèmes :**

A 13h30 : Sensibilisation au vivre ensemble, le sport & le handicap.

Collège Anne Frank - Réservé aux collégiens.

Intervention d'Armand THOINET, de l'association «les défis d'Armand» et Ambassadeur Sport & Santé Département de l'Isère.

ouvert à tous, entrée gratuite

18h15 Ouverture des portes

19h00 Accueil - présentation

A 19h30 CINE CONFERENCE

« **Quand l'aventure surpasse la maladie** »
Salle des Fêtes de La Verpillière

21h00 Questions - Réponses

21h30 Buvette - Petite restauration - Tombola

Le film relate l'expédition de 4 personnes handicapées, atteintes de Sclérose en Plaques, et de 4 personnes valides, parties dans l'arctique, atteindre le 80^{ème} parallèle nord, en kayak, en autonomie complète pendant 3 semaines durant l'été 2019.



Venez découvrir comment complémentarité et solidarité ont permis à cette équipe d'aller au bout de leur rêve, de dépasser leurs limites et de vivre une aventure humaine et sportive exceptionnelle.

Animé par Armand THOINET, l'un des 4 aventuriers handis.

Une partie des bénéfices de la soirée sera reversée à des associations de soutien aux personnes atteintes de Sclérose en Plaques, dont ARSEP.

Gym Volontaire

L'association vous propose un programme découverte de l'activité BODYART en 8 séances. Ce programme se déroulera du **7 mai au 5 juillet** aux dates et dans les salles suivantes :

Samedi 7 mai de 10h30 à 11h30	Petite salle Polyvalente Jean Rabilloud
Samedi 14 et 21 mai de 10h30 à 11h30	Salle «annexe des Loipes»
Samedi 4,11 et 25 juin de 10h30 à 11h30	Salle «annexe des Loipes»
Samedi 2 juillet de 10h30 à 11h30	Salle «annexe des Loipes»
Mardi 5 juillet de 18h00 à 19h00	Salle «annexe des Loipes»



Infos et inscriptions :

gv-la-verpilliere@assoconnect.com
gymvolontaire-038112@epgv.fr

Facebook :

gymvolontairedelaverpilliere

Tennis de table



Le 25 mars, le CSVTT a organisé un tournoi amical avec les clubs de Valencin, Diémoz, Bourgoin-Jallieu, Grenay et Vaulx-en-Velin. Une rencontre qui a réuni une quarantaine de pongistes pour la plus grande joie de tous après 2 saisons blanches. Tout cela sous le signe de l'amitié et la convivialité.

Félins Citoyens

Convention relative à la prise en charge des chats errants sur la commune de La Verpillière en vue de leur adoption.



Objet de la convention

Prise en charge des chats errants sur la commune en cas de fortes populations.

L'association Félines Citoyens s'engage à réaliser les prestations suivantes :

- Capture des animaux dans les meilleures conditions de respect du bien-être animal,
- Dépistages des maladies contagieuses et/ou mortelles (FeIV/FIV)
- Stérilisation
- Identification par transpondeur

Les chats socialisés seront proposés à l'adoption dans les locaux de l'association.

Modalités de financement des prestations
La commune s'engage à verser à l'association une participation pour ces prestations mentionnées à l'article premier de la présente convention.

Pour les femelles 138,72 € TTC

Pour les mâles 100,54 € TTC

15 mai

La CODA

Organise sa Paëlla géante **dimanche 15 mai** sous les Halles de la Verpillière à partir de 9H30.

Réservations au: **06 07 39 49 12**

Olympique Pétanque Club



La Municipalité a mis à disposition de l'Olympique Pétanque Club un local au Jardin de Ville.

La piscine Gallois



La Piscine ouvrira le lundi 2 mai jusqu'au vendredi 24 juin inclus avec les horaires suivants

• Horaires :

2 mai

Lundi :
12h00-19h30 (le lundi de Pentecôte, ouverture de 11h00 à 19h00)
Mardi :
12h-13h45 et 19h30-21h30
Mercredi :
14h30-19h30
Jeudi :
12h-13h45 et 16h30-19h30
Vendredi :
12h-13h45 et 16h30-19h30
Samedi :
14h00-19h30
Dimanche :
14h00-18h00

Pour la saison estivale à compter du samedi 25 juin, ouverture tous les jours de 10h00 à 14h00 et de 15h00 à 19h00.

Dimanche 8 mai :

ouverte de 14h00 à 18h00

Jeudi 26 et vendredi 27 mai (Ascension) :

ouvertes de 11h00 à 19h00

Dimanche de Pentecôte 5 juin :

ouverte de 14h00 à 18h00

Lundi de Pentecôte, 6 juin :

ouverte de 11h00 à 19h00

25 juin

Fermeture le 04 septembre

• Activités :

Les activités de la piscine Saint Bonnet à Villefontaine sont transférées sur la piscine Gallois à La Verpillière jusqu'au **mardi 24 mai**.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Aquagym	12h15 à 13h00			
Aquabike	17h30 à 18h15		12h15 à 13h00 17h30 à 18h15	
Aquatraining	18h30 à 19h15		18h30 à 19h15	
Perfectionnement natation		12h15 à 13h15		
Aquagym + de 65 ans				11h30 à 12h15

• Tarifs :

Entrée adulte : 4,60 €

Entrée enfant (à partir de 3 ans) : 2,50 €

Entrée moins de 3 ans : Gratuit

Entrée tarif réduit* : 2,90 €

*Etudiant, demandeur d'emploi, sénior (+65ans) avec justificatif, handicapé titulaire carte orange.

• Piscine Gallois :

Rue du Stade

38290 La Verpillière

Tél. : 04 74 82 77 89

Cette structure propose dispose d'un toit mobile avec :

1 bassin de 25 mètres intégrant 5 couloirs de nage ;

1 bassin d'initiation (150m²) ;

1 patageoire extérieure.

Commission patrimoine



Sur la photo de G à D :
Michel Amatler, Patrick Margier,
Monique Giraud, Christian Clémencin,
Alain Van Ruymbeke, Roger Durand.

Réunion de la commission du Patrimoine à la Maison Girier sur le thème de l'exposition sur le canton prévue pour l'automne : du 16 septembre au 1^{er} octobre 2022.

Réservez vos agendas !

Club Généalogie Nord-Isère 38

D'où venez-vous ?

C'est la question que beaucoup se pose sans trouver la réponse. Vous avez entendu dans vos réunions de famille certaines choses concernant un ancêtre, un cousin, un proche, sans réellement savoir ce qui est vrai ou non. Vous pensez que faire des recherches est compliqué et vous ne savez pas où chercher.

Voici pour vous «Vulpilliens de souche» une opportunité qui vous est offerte grâce au Club Généalogie Nord-Isère (CGNI), qui a réalisé un arbre généalogique unique de l'ensemble des familles présentes à La Verpillière au début du XX^{ème} siècle. Actuellement, l'état-civil, de 1793 à 1906, est pratiquement intégralement saisi. Pour certaines branches, les données remontent même jusqu'au tout début du XVII^{ème} siècle.

Cet arbre, accessible à tous gratuitement (*), est déposé sur un site Internet de généalogie collaborative, Geneanet, proposant une base de données alimentée par les participants et à destination du public. En parallèle de cet arbre, dans le cadre de l'opération « Sauvons



nos tombes », les deux parties les plus anciennes du cimetière ont également été entièrement indexées sur ce site, pour que chacun, malgré l'éloignement parfois, puisse retrouver la sépulture de ses ancêtres.

Ce travail a aussi pour but de recueillir documents et anecdotes sur les vulpilliens, célèbres ou non, qui ont contribué à la vie de la commune. Mettre ces données à disposition de tous est, pour nous, la plus belle façon de les honorer et de perpétuer leur mémoire.

Le CGNI est évidemment à votre disposition pour vous permettre de retrouver votre famille, mais aussi pour recueillir et numériser tous documents, photos, ou informations complémentaires pour illustrer les fiches de vos ancêtres.

Identifiant Geneanet : vulpiverp,
contact et infos : cgni38@gmail.com et
06 65 05 42 61.

https://gw.geneanet.org/vulpiverp_w
(*) L'accès aux données n'est pas autorisé aux personnes nées il y a moins de 100 ans (hormis quelques célébrités), afin de respecter la vie privée des contemporains.



Monique GIRAUD
Adjointe déléguée au
Patrimoine et
du devoir de mémoire

Appel aux dons

Participez à la restauration de l'église Saint-Denis avec la fondation du patrimoine

Témoin du vécu de la commune, l'Église Saint Denis a traversé les âges non sans encombre. Originellement construite au XIV^{ème} siècle par le fameux ordre des chevaliers de Malte, elle a connu une reconstruction au XIX^{ème} siècle. Elle est ensuite restée debout lors d'une des périodes les plus noires de notre Histoire. Pendant la Seconde Guerre Mondiale son clocher a été frappé par un obus. Marqué d'une croix de Lorraine et de la croix de Malte, équipé d'une poignée en forme de pelle à tourbe, ce bâtiment est un témoignage du passé.

La municipalité a choisi d'entreprendre des travaux de restauration afin de préserver ce lieu de culte chargé d'Histoire. La restauration se fera sur 2 années.



Mais pour mener à bien cette restauration, la commune a besoin du soutien de ses habitants et de tous généreux donateurs passionnés d'Histoire et attachés au Patrimoine !

Le montant des travaux atteint près de **87 571 €.**

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel et historique.

◇ Pour faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/78536

◇ La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

► « LA VERTPILLIÈRE CRÉONS ENSEMBLE »

Nous regrettons que M. Le Maire approuve la construction d'un nouveau Lidl au détriment de maisons d'habitation qui seront rasées pour lui faire place à coté de Super U.

De plus nous ne comprenons pas l'inaction de la majorité concernant les commerçants en activité sur la commune. Le commerce de proximité ne semble pas être une priorité pour M. Le Maire. Les commerçants ne savent toujours pas après 2 ans de mandat qui est leur interlocuteur à la mairie, aucune réunion n'est faite avec eux dans le but d'entretenir et développer le commerce de proximité.

La zone bleue de la rue de la république destinée à favoriser leur activité en permettant aux clients de trouver des places de parking a disparu du jour au lendemain sans explication.

Les commerçants demandent en priorité trois choses simples pour continuer à pouvoir travailler, premièrement que la zone bleue de la rue de la République soit à nouveau mise en place et qu'il y ait des contrôles pour la faire respecter de tous. Que des panneaux signalétiques indiquant les commerces soient mis en place, ce point là est évoqué depuis des années sans que rien n'ait encore été fait. Et pour finir ils souhaitent une meilleure communication de la mairie (site internet...).

M. le Maire, nous comprenons que les nouveaux projets (Lidl, Halle Paysanne, Laboratoire...) vous passionnent mais n'oubliez pas ceux qui sont déjà là !

Nous espérons que ces simples demandes pourront être mise en place avant la fin d'année afin que la ville garde un peu de dynamisme.

Pour le groupe « La VerTpillière créons ensemble »

► « AGIR ENSEMBLE AUTREMENT »

Dans un article récent du Dauphiné Libéré du 24 février, nous pouvions prendre connaissance des projets prévus sur la commune en 2022.

Rien en cette veille de printemps, sur des dispositions prises afin de lutter contre les dégâts récurrents que rencontrent les résidences du quartier de Danet ainsi que d'autres voiries de la commune, lors d'inondations de plus en plus fréquentes.

Suite aux inondations d'août 2021, le Dauphiné Libéré titrait le 9 septembre: « LA CAPI sollicitée pour des travaux ». M. le Maire demandait au Président de l'intercommunalité que ses services interviennent rapidement sur quatre zones prioritaires en imposant un planning prévisionnel d'intervention.

Je vous rappelle M. le Maire que si la CAPI est bien responsable de la gestion des eaux dans les réseaux, la commune est pleinement responsable des eaux de voiries et des eaux de ruissellement. Ce qui signifie, en clair, que les débordements de la rue du Midi et ceux des rues de Danet sont de votre responsabilité.

Quelles sont vos pistes d'action pour résoudre cette problématique complexe ?

Vous occulter les problèmes de vos administrés qui pourtant devraient être au centre de votre attention.

« AGIR ENSEMBLE AUTREMENT »



Nouveau bureau Comité de Jumelage



Ambiance conviviale pour le groupe peinture du Centre Social tous les vendredis avec Delphine Féugier, l'encadrante



Activité du service jeunesse vacances de février



Message de la Saint Valentin



Retrouvailles des anciens du CSV football, autour de Charles Boulogne ancien président



Carnaval de l'île aux enfants



230 kg de dons collectés envoyés en Ukraine via la Protection Civile



M. Le Maire et les membres du club de généalogie



Le 8 mars, le personnel féminin était à l'honneur pour la journée internationale des droits des femmes



Centre de Formation Sport-Boules Médaille d'or par équipe Départemental La Verpillière
Résultats Compétitions U 13 : Les Avenières, Saint-Egrève, Fontaine, Moirans et Les Abrets



Le 4 mars, Carnaval des P'tites Malices (Jean-Moulin)



Le 18 mars, Comité de Jumelage, belle réussite du Salon des Vins



Le 25 mars, Vernissage de L'exposition Photos de Verp'Images



Printemps musical avec l'École de Musique Municipale



Le 7 avril, La Municipalité et Le Rotary Club Bourgoin La Tour du Pin ont reçu à la Maison Girier les réfugiés d'Ukraine logés sur la commune. Un accueil cordial leur a été réservé afin de faire plus ample connaissance.



Le 8 avril, Ce trio de pin-up, c'est une machine de guerre rétro-électrique... Lever de rideau avec chorale et classe de chant de l' École de Musique Municipale



60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars 2022, avec 2 médaillés, Georges Prudhomme, Etienne Favier

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Monsieur Patrick Margier
Maire de La Verpillière - Vice-Président à la CAPI
et le Conseil Municipal

ont l'honneur de vous convier à la cérémonie du souvenir à l'occasion du 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale

**Dimanche 8 mai 2022
à 11h00**

Rassemblement pour un hommage officiel de la Nation, place du Dr Ogier pour un défilé jusqu'au Monument aux Morts à 10h45.

Après le défilé, nous nous retrouverons autour d'un apéritif convivial à la salle des fêtes.



Hommage à M. Linage Michel, Vulpillien qui nous a quitté récemment. Il faisait partie de nos bénévoles assidus pour la distribution du bulletin municipal et de l'organisation de la randonnée « la Vulpillienne »...

Nous présentons nos condoléances à sa famille.

SUPER U

Porte de l'Isère
La Verpillière

Tél : 04 74 95 28 70

www.superu-laverpilliere.com

LE STUDIO DES FLEURS
LA VERPILLIÈRE
BOUQUETS PLANTES ET COMPOSITIONS



Prix Choix Fraîcheur Qualité

À votre service



**OUVERT DE 8H30 À 20H
ET LE DIMANCHE MATIN**

